

Décision

Générale

colonial

Décision n° 15 Décisions concernant les Ministères.

n° 15

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

7 janvier 1966

Numéro JO

n° 2 du 01/02/1966

Date du numéro

1 février 1966

TEXTE INTÉGRAL

Sont admis en section normale pour compter du 1er octobre 1965 en aualité d'élèves-instituteurs de 2° classe : M. Daoud Obsié Ladye ; M. Hassan Guirre Waberi ; M, Said'Ismael Nour; Mlle Amal Abdallah Aboulrahman Dorani; Est admis en section normale pour compter du 15 novembre 1965 en qualité d'élève-instituteur de 2e classe M. Mohamed Barreh Darar.